

CHAMPIONNAT DE LIGUE INDIVIDUEL SENIORS
GOLF DE DIJON-BOURGOGNE -SAMEDI 31 JUILLET 2021

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales

Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Ce championnat est ouvert à tous les joueurs ou joueuses licencié(e)s en Ligue de Bourgogne-Franche-Comté, membres de l'Association Sportive de leur club et âgé(e)s d'au moins 50 ans le 30 juillet 2021.

CATEGORIES ET FORME DE JEU :

Groupe A – Stroke play brut

Dames : 1^{ère} série index inférieur ou égal à 20.0 Repères rouges

Messieurs 1^{ère} série index inférieur ou égal à 15.0 Repères jaunes

Départages des ex-aequo : En cas d'égalité pour la première place pour la série 1 dames et le série 1 messieurs le départage se fera en play off trou par trou.

Groupe B – Stableford

Dames 2^{ème} série index supérieur ou égal à 20.1 Repères rouges

Messieurs 2^{ème} série index compris entre 15.1 et 20.0 Repères jaunes

Groupe C – Stableford

Messieurs 3^{ème} série index supérieurs ou égal à 20.1 Repères jaunes

Pour les joueuses/ joueurs des Groupes B et C le départage est automatiquement géré par RMS.

MODALITES de DEPART

Départs simultanés du 1 et du 10 par ordre décroissant des index, en deux vagues une le matin et une seconde l'après-midi.

Le cahier des charges des compétitions fédérales s'applique à savoir pas de mixité ni au niveau des sexes ni au niveau des groupes.

La responsabilité des départs appartient au Comité de l'épreuve, en fonction des inscriptions :..

Vague 1 le matin : 3^{ème} série messieurs puis 2^{ème} série messieurs (puis 2^{ème} série dames.)

Vague 2 l'après-midi (puis 2^{ème} série dames.) 1^{ère} série dames et 1^{ère} série messieurs.

Pour les départs de la vague 1 du matin, et seulement si des aménagements sont possibles il sera tenu compte des couples qui jouent la compétition et/ou des joueurs qui covoitent si kilométrage important pour se rendre sur le lieu de la compétition.

Pour les départs de la vague 2 de l'après-midi : Pour la 1^{ère} série dames et la 1^{ère} série messieurs aucun aménagement pour l'ordre des départs.

ENGAGEMENT

Les inscriptions sont limitées à 144 joueurs dont un minimum de 33 joueuses.

Clôture des inscriptions : vendredi 23 juillet à minuit.

Si le champ des joueurs est incomplet, le Comité le complétera en ajoutant des joueurs qui s'inscriront après cette date. Dans ce cas, cela signifie que le Comité peut compléter le champ en ajoutant des Dames et/ou des Messieurs. Néanmoins ces joueurs doivent répondre aux critères établis dans le règlement. Ces derniers seront alors retenus par ordre d'arrivée de leur inscription.

Pour les membres SG BFC : l'inscription se fera dans leur club respectif via le programme spécifique SG BFC.

Pour les autres : inscription directement auprès du trésorier : par chèque (25€) à l'ordre SGBFC envoyé à : Mr Guy BOUHOT 7 rue de la 2^{ème} Escadre 21600 Longvic

PRIX

Un trophée offert par la Ligue au gagnant de la 1^{ère} série Dames et de la 1^{ère} série Messieurs.

Un lot au gagnant de la 3^{ème} série messieurs, de la 2^{ème} série messieurs et de la 2^{ème} série dames.